



Dépêche 780

La clarté tardive pour les personnels !

La CFDT est opposée aux restructurations en tous genres auxquelles est sujette notre administration depuis maintenant presque 20 ans.

Pour autant, sans dogmatisme outrancier elle essaye par tous les moyens dont elle dispose de soulager au maximum la peine des victimes de cette politique sauvage, en matière de réformes administratives, que sont les personnels douaniers...

Une revendication satisfaite!

Ainsi, la CFDT douane demandait depuis des années la publication des vacances d'emplois, pour permettre aux agents d'agir en toute connaissance de cause au moment des campagnes de radiations.

L'an dernier le tableau des vacances avait été publié par l'administration après la fin de la campagne de radiation.

La CFDT avait vertement dénoncé cette incongruité en CTP central et fait promettre au directeur général qu'il en serait autrement pour 2010. Celui-ci avait admis qu'il fallait agir différemment !

La CFDT avait également demandé lors des CAP centrales de début d'année qu'un récapitulatif des "emplois primés" pour les restructurations soit publié. L'administration avait promis de le faire.

Du mieux mais peut mieux faire !

L'administration vient de publier sur Aladin le 2 mars le tableau des vacances 2010 et le récapitulatif des emplois primés.

Grace à nos interventions vous pouvez ainsi y voir plus clair dans un système antérieurement opaque, et agir en connaissance de cause.

On peut juste regretter que ces documents soient publiés tardivement et qu'il reste en fait aux catégories A, seulement 7 jours pour se radier (1 mois avant la CAPC, soit le 9 mars), 11 jours aux catégories B et 13 aux C.

Espérons que l'an prochain la DGDDI s'améliore encore, en particulier certains DI qui officialisent ces renseignements au niveau local de manière tardive en convoquant leur CTPS DI fin février...

Pour prendre connaissance de ces tableaux : cliquer ici !

Paris, le 3 mars 2010.